Section I - Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Avis n° 566 /2022/SoBAPS/DAF/DE/PRMP/SPPRMP

Objet : Réalisation de la destruction des produits périmés et avariés
Référence de la DRP : S_DE_51900

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A publié sur le portail web des marchés publics le 14 juin 2022.

2. La Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) S.A a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget de l'année 2022, des fonds, afin de financer la réalisation de certains services et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **réalisation de la destruction des produits périmés et avariés.**

3. La SoBAPS S.A sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **exécuter, en lot unique, dans le cadre d'un accord-cadre de trois (03) ans, les services de destruction des produits non utilisables (périmés, cassés & avariés) la SoBAPS S.A et/ou des partenaires de la SoBAPS S.A. Il, s'agit des produits de la forme sèche, des produits injectables, des solutés massifs et des consommables médicaux.**

Ces services sont à exécutés sur les sites homologués par l'Agence Béninoise de Régulation pharmaceutique (ABRP) dans les délais indiqués par les contrats subséquents à l'accord-cadre.

SoBAPS SA.
BON A LANCER
CCMP

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences** :
  - **(i)** Disposer d'une équipe d'au moins dix (10) agents, dont au moins un environnementaliste ayant une parfaite connaissance des méthodes de destruction des produits de santé et maîtrisant les précautions à prendre par rapport à la manipulation des produits dangereux ;
  - **(ii)** Disposer des moyens roulants adaptés au transport des produits dangereux.
  - **(iii)** Disposer des équipements de protection, de fouille et de broyage des médicaments solides et semi solides.
  - **(iv)** Avoir un domaine clôturé d'une superficie d'au moins 1000m2 et couvert par un titre foncier
  - **(v)** disposer d'une assurance pouvant couvrir les agents mobilisés contre les risques de manipulation des produits dangereux.
  - **(vi)** Avoir réalisé des prestations similaires au cours des quatre (04) dernières années (2018, 2019, 2020 et 2021) : au moins deux (02) références.

- **Exigences financières :**
  - **(i)** Avoir réalisé au cours des trois dernières années un chiffre d'affaires moyen pour les activités de destructions de produits médicaux ou de produits sensibles d'au moins égal à cinquante millions (50.000.000) francs CFA
  - **(ii)** ou à défaut fournir une attesttion de capacité financière d'une banque ou d'une institution habilitée prouvant que le candidat dispose d'avoir liquide ou peut bénéficier d'une ligne de crédit à hauteur de **vingt millions neuf cent soixante mille huit cent quarante-huit (20 960 848) francs CFA.**

tard le **vendredi 12 août 2022 à 10 heures précises, (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres non rédigées en langue française seront rejetées.

Il est recommandé que les documents constitutifs des offres soient présentés par catégories d'annexe de la section IV. Chaque annexe sera séparée par un séparateur en couleur sur lequel la dénomination de l'annexe sera mentionnée.

Ainsi les séparateurs porteront les mentions suivantes :

- Séparateur 1 : Annexe A-1 : Pièces nécessaires à l'examen préliminaire des offres
- Séparateur 2 : Annexe A-2 : Pièces nécessaires pour l'évaluation financière
- Séparateur 3 : Annexe A-3 : Pièces nécessaires pour l'examen de la qualification
- Séparateur 4 : Annexe A-4 : Pièces nécessaires pour la signature du marché
- Séparateur 5 : Autres documents (si nécessaire).

Toutes les pages de l'offre seront paginées en continu de 1 à n et suivant l'ordre indiqué.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : salle de conférence (bureau 205, deuxième étage) du siège de la SoBAPS S.A, sise au quartier Enagnon (Akpakpa) à Cotonou, **le vendredi 12 août 2022 à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-quinze (698 695) francs CFA.** Elle doit être sous la forme d'un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ou d'une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilité et demeurer valide pendant quinze (15) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence.

10. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le 27 JUIL 2022

Pour la PRMP/A & P.o.

Le Chef Cellule Juridique

SoBAPS SA.
BON A LANCER
CCMP

Société Béninoise pour l'Approvisionnement et la Promotion des Produits de Rente
Personne Responsable des Marchés Publics
PRMP
(SoBAPS SA)

Rose KOUDJO

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- **Exigences techniques et expériences** :
  - (i) Disposer d'une équipe d'au moins quinze (15) agents, dont au moins un environnementaliste ayant une parfaite connaissance des méthodes de destruction des produits de santé et maîtrisant les précautions à prendre par rapport à la manipulation des produits dangereux ;
  - (ii) Disposer des moyens roulants adaptés au transport des produits dangereux.
  - (iii) Disposer des équipements de protection, de fouille et de broyage des médicaments solides et semi solides.
  - (iv) Avoir un domaine clôturé d'une superficie d'au moins 1000m2 et couvert par un titre foncier
  - (v) disposer d'une assurance pouvant couvrir les agents mobilisés contre les risques de manipulation des produits dangereux.

SoBAPS SA.
BON A LANCER
CCMP

- **Exigences financières :**
  - (i) Fournir une attesttion de capacité financière d'une banque ou d'une institution habilitée prouvant que le candidat dispose d'avoir liquide ou peut bénéficier d'une ligne de crédit à hauteur de vingt millions neuf cent soixante mille huit cent quarante-huit (20 960 848) francs CFA ;
  - (ii) Avoir une attestation d'assurance risques professionnelles.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SoBAPS S.A; **Monsieur Léopold C. AFFEDJOU**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Email : **aleopod@sobaps.bj** ou **aguillaume@sobaps.bj,** Tél **:** 97 46 06 35 / 96 36 77 05 et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP) (Bureau 211), sis au quartier Enagnon (Akpakpa) à Cotonou, de **8 heures à 17 heures 30 minutes.**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP) (Bureau 211), sis au quartier Enagnon (Akpakpa) à Cotonou. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par acheminement à domicile par messagerie, pour des raisons d'urgence ou de sécurité. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP) (Bureau 211), sis au quartier Enagnon (Akpakpa) à Cotonou, au plus